

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) - CURSUS PARTIEL

GRETA des Yvelines (78)

Trappes

OBJECTIFS

- Permettre aux titulaires du :

Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

Bac pro ASSP

Bac pro SAPAT

DEAES

Titre professionnel ADVF

Titre professionnel ASMS

Diplôme ARM,

DEA

ou aux titulaires d'une validation partielle obtenue par la voie de la VAE ou de la formation d'obtenir le Diplôme d'État Aide-Soignant et l'AFGSU (selon le parcours suivi)

CONTENU

Les titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture sont dispensés des modules 5, 6, 8, 9 et bénéficient d'allègement de formation sur les modules 1,2,3,4,10. 7 semaines de stage à réaliser.

Les titulaires du bac pro ASSP sont dispensés des modules 1,2,6,7,8,9,10.

10 semaines de stage à réaliser.

Les titulaires du bac pro SAPAT sont dispensés des modules 1,2,6,7. 14 semaines de stage à réaliser.

Les titulaires du diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et social (2016) sont dispensés des modules 6,9 et bénéficient d'allègement de formation sur les modules 1,2,10. 12 semaines de stage à réaliser.

Les titulaires du titre professionnel Assistant de Vie aux Familles sont dispensés des modules 2,5,6. et bénéficient d'allègement de formation sur les modules 1,9,10. 17 semaines de stage à réaliser.

Les titulaires du titre professionnel Agent de Service Médico-Social sont dispensés du module 8 et bénéficient d'allègement de formation sur les modules 1,2,6,9,10. 17 semaines de stage à réaliser.

Les titulaires du diplôme Agent de Régulation Médicale sont dispensés des modules 2,9 et bénéficient d'allègement de formation sur les modules 3,4,6,10. 17 semaines de stage à réaliser.

Les titulaires du Diplôme d'Etat d'Ambulancier sont dispensés du module 5 et bénéficient d'allègement de formation sur les modules 3,4,6,8,9,10. 17 semaines de stage à réaliser.

AFGSU selon les parcours.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Mises en situation

Ateliers pratiques

Cours théoriques

TAUX DE RÉUSSITE

En 2023

Taux de satisfaction : 94,5 %

Taux de réussite : 100 %

Taux d'insertion visé à l'issue de la formation : 100 %

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 21 h à 1519 h, variable selon positionnement, dont 245 h en entreprise

DATES

Date de début : 06 janvier 2025

Date de fin : 08 décembre 2025

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

Être titulaire de l'un des diplômes suivants : DEAP, bac pro ASSP, bac pro SAPAT, DEAES, TP ADVF, TP ASMS, diplôme ARM, DEA

Produire un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS de non contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

Produire un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé en France

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
AFGSU niveau 2 selon parcours
Diplôme d'Etat Aide-Soignant (DEAS)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation.

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Code ROME : J1501

Emploi d'aide-soignant

En 2023 :

Taux d'insertion global dans l'emploi : 100 %

Taux d'insertion dans le métier visé : 100 %

Taux de poursuite de formation : 0 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entrée en formation est subordonnée à la réussite des épreuves de sélection dont le calendrier est déterminé par l'ARS.

Pour la rentrée de janvier 2025, les inscriptions sont ouvertes du 01/07/2024 au 04/10/2024 sur le site <https://www.greta-yvelines.fr/>

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 4375 € pour une passerelle DEAP/DEAS avec AFGSU. Demandeurs d'emploi, individuels et tout autre cursus partiel : nous consulter. Prix en vigueur au 22/03/2022

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

COORDINATRICE :

Laure JOUBERT

01 30 85 78 54

laure.joubert@ac-versailles.fr

CFP référente : Nella CHEVALIER

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO

contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les établissements de réalisation des actions de formation du GRETA des Yvelines étant majoritairement des ERP (établissement recevant du public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous restons disponibles pour tout renseignement à ce propos.

